



COMMUNE DE VILLORSONNENS

Bulletin communal

N° 63 – Mai 2025



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CONVOCATION	3
LE MOT DU SYNDIC.....	4
INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR	5
3. PRÉSENTATION DES COMPTES 2024.....	5
4. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR L'EXTENSION DE L'AES	10
5. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE LOT 1 DES ROUTES AF.....	11
6. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR COLLECTEUR EU/EC À CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS ET DÉMOLITION DE L'ANCIEN RÉSERVOIR DÉFENSE INCENDIE POUR POSE D'UNE STATION TRANSFORMATRICE GROUPE E.....	12
7. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LA RÉFECTION DE LA ROUTE ET L'ASSAINISSEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES À LA ROUTE DU CHÂTELARD À VILLARGIROUD	13
8. APPROBATION DU RÈGLEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL	13
9. INFORMATIONS SUR LES PROJETS EN COURS.....	14
INFORMATIONS COMMUNALES.....	15
DÉMÉNAGEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE	15
FIN DE LEGISLATURE ET ELECTIONS COMMUNALES 2026.....	15
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DURANT LES VACANCES	15
LES COMMUNES FONT LEUR CINÉMA 2025.....	15
VILLORSONNENS.BOUGE.....	16
CHIENS.....	18
INFORMATIONS REGIONALES	18
CFF	18
RÉSEAU SANTÉ GLÂNE – BIEN VIEILLIR EN GLÂNE	19

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet www.villorsonnens.ch, à l'administration communale durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée ou en scannant le QR code ci-dessous :



Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.



CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale le

lundi 26 mai 2025, à 20h00
à la Halle polyvalente, à Orsonnens

TRACTANDA

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 24 mars 2025**
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet www.villorsonnens.ch
3. **Présentation des comptes 2024**
 - 3.1 Présentation des comptes de résultats et des investissements
 - 3.1.1 Rapport de la Commission financière
 - 3.1.2 Approbation
4. **Crédit d'investissement pour l'extension de l'AES**
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 4.3 Approbation
5. **Crédit d'investissement pour le lot 1 des routes AF**
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 5.3 Approbation
6. **Crédit d'investissement pour collecteur EU/EC à Chavannes-sous-Orsonnens et démolition de l'ancien réservoir défense incendie pour pose d'une station transformatrice Groupe E**
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 6.3 Approbation
7. **Crédit d'investissement pour la réfection de la route et l'assainissement des infrastructures souterraines à la Route du Châtelard à Villargiroud**
 - 7.1 Présentation
 - 7.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 7.3 Approbation
8. **Approbation du règlement du personnel communal**
 - 8.1 Présentation
 - 8.2 Prise de position de la Commission financière
 - 8.3 Approbation
9. **Information sur les projets en cours**
10. **Divers**



LE MOT DU SYNDIC



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous voici bientôt réunis autour de la présentation des comptes communaux. Avec un total d'exploitation dépassant les CHF 7,3 millions, nous clôturons l'année 2024 avec un excédent de produit de CHF 529'182.-. Cependant, il est essentiel de noter que cet excédent est principalement dû à une réévaluation exceptionnelle des anciennes écoles rénovées de Villarsiviroux et Chavannes-sous-Orsonnens, s'élevant à CHF 585'601.-. Sans ce revenu exceptionnel, notre commune aurait enregistré un excédent de charges de CHF 56'419.-, bien loin de l'excédent de charge initialement projeté de CHF 232'600.-. Ces chiffres reflètent une gestion rigoureuse et attentive de chaque poste budgétaire, pour laquelle je tiens à remercier sincèrement mes collègues du Conseil communal et de l'administration.

Comme l'a relevé notre fiduciaire lors de sa révision, malgré des indicateurs financiers MCH2 établis selon les directives du Service des communes peu favorables à notre Commune, notre situation financière reste saine. C'est rassurant et encourageant, même si la complexité croissante de la gestion communale et les nombreuses attentes citoyennes rendent parfois notre tâche plus ingrate.

Le Conseil communal poursuit ses efforts en matière d'adaptation réglementaire. Ainsi, nous soumettrons le nouveau règlement du personnel communal, élaboré sur la base du modèle proposé par l'Association des Communes Fribourgeoises, et revu en étroite collaboration avec un spécialiste en droit du travail afin de préserver les acquis de nos employés. Dès son approbation, les contrats de travail seront ajustés pour répondre pleinement aux normes actuelles.

Une bonne nouvelle à signaler : l'administration communale prendra bientôt ses quartiers dans la classe rénovée de l'ancienne école de Villargiroud. Cette opération a été menée sans dépassement budgétaire, preuve s'il en faut encore d'une gestion consciencieuse. Nous organiserons des portes ouvertes cet été pour vous permettre de découvrir ces nouveaux locaux.

Par ailleurs, le succès rencontré par notre Accueil extrascolaire nous amène à envisager des investissements afin d'agrandir les espaces disponibles pour accueillir davantage d'enfants. C'est un signe concret du dynamisme de notre Commune.

Enfin, vous serez informés plus en détail des projets en cours, notamment ceux liés à l'Auberge du Cheval-Blanc et au Battoir à Villargiroud.

J'espère vous voir nombreux lors de notre prochaine assemblée et, dans cette attente, vous souhaite d'ores et déjà un bel été.

Avec mes salutations les meilleures,

Votre Syndic

INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

3. PRÉSENTATION DES COMPTES 2024

L'exercice 2024 se solde par un bénéfice au compte de fonctionnement de CHF 529'182.48.

A ce résultat, il y a lieu de relever qu'un produit extraordinaire a été comptabilisé pour CHF 585'601.90, suite à la réévaluation des immeubles du patrimoine financier, ainsi qu'un produit de CHF 266'629.70 provenant de la dissolution de la réserve de retraitement du patrimoine administratif qui doit être dissoute dans les 10 ans et qui sert à compenser l'augmentation des amortissements en raison de la réévaluation de ce patrimoine.

Les amortissements de l'année 2024 se sont élevés à CHF 587'247.54. Si nous ne prenons pas en considération le produit extraordinaire dû à la réévaluation des immeubles, les comptes se solderaient par un excédent de charge de CHF 56'419.42.

Le budget initial prévoyait un excédent de charge de CHF 232'600.-.

Le Conseil communal doit veiller à respecter les engagements pris au niveau cantonal et du district, tout en relevant le défi de développer notre Commune. La maîtrise du budget constitue également une priorité que l'Exécutif s'impose. Toutefois, il reste difficile d'anticiper précisément les recettes, notamment fiscales, car elles reposent sur des estimations tant pour l'élaboration du budget que pour l'établissement des comptes. Actuellement, le Conseil communal travaille à l'harmonisation des méthodes de calcul afin d'améliorer la fiabilité des prévisions.

Le bilan et les comptes sont disponibles sur le site internet www.villorsonnens.ch et à l'administration communale ou directement consultables via les QR-code ci-après :

Compte de résultats 2024



*Compte d'investissements
2024*



Bilan



Annexe



Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	706,075.58	158,947.94 547,127.64	714,900.00	153,000.00 561,900.00	627,865.41	164,620.60 463,244.81
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	127,847.80	84,353.30 43,494.50	137,000.00	80,900.00 56,100.00	133,010.40	81,407.80 51,602.60
2	FORMATION	2,503,062.85	201,281.30 2,301,781.55	2,485,400.00	142,300.00 2,343,100.00	2,407,281.60	172,457.20 2,234,824.40
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	411,625.70	106,338.49 305,287.21	428,200.00	103,800.00 324,400.00	414,288.68	111,739.59 302,549.09
4	SANTE	732,554.00	4,785.65 727,768.35	801,300.00	7,000.00 794,300.00	689,556.15	5,512.40 684,043.75
5	PREVOYANCE SOCIALE	729,653.35	24,747.05 704,906.30	792,500.00	17,500.00 775,000.00	678,563.95	16,273.50 662,290.45
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	333,236.15	9,957.00 323,279.15	353,100.00	15,000.00 338,100.00	382,605.05	26,745.00 355,860.05
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU	1,029,506.60	983,913.35 45,593.25	1,051,900.00	1,001,600.00 50,300.00	1,070,131.55	967,612.10 102,519.45
8	ECONOMIE PUBLIQUE	27,742.20	27,742.20	27,800.00	27,800.00	24,846.30	24,846.30
9	FINANCES ET IMPOTS	747,362.45 5,026,980.15	5,774,342.60	173,700.00 5,038,400.00	5,212,100.00	252,647.35 4,881,780.90	5,134,428.25



Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	23,683,378.71	23,357,140.03	20,688,162.55	26,352,356.19
10	Patrimoine Financier (PF)	5,083,344.47	21,540,783.63	19,049,127.21	7,575,000.89
100	Disponibilités et placements à court terme	773,819.33	11,294,886.10	10,878,817.53	1,189,887.90
101	Créances	-2,662,286.57	8,391,677.39	8,095,816.87	-2,366,426.05
104	Actifs de régularisation	4,567,006.61	-123,750.16	7,742.81	4,435,513.64
108	Terrains PF	2,404,805.10	1,977,970.30	66,750.00	4,316,025.40
14	Patrimoine administratif (PA)	18,600,034.24	1,816,356.40	1,639,035.34	18,777,355.30
140	Immobilisations corporelles PA	18,513,990.05	1,255,398.10	1,106,823.70	18,662,564.45
142	Immobilisations en cours PA	43,844.19	35,064.40	6,317.74	72,590.85
145	Participations aux entreprises publiques	42,200.00			42,200.00
149	Consolidation immobilisations		525,893.90	525,893.90	
2	PASSIF	23,683,378.71	11,084,041.20	8,415,063.72	26,352,356.19
20	Capitaux de tiers	14,121,166.18	10,187,554.53	8,054,672.33	16,254,048.38
200	Engagements courants	507,968.80	6,420,808.00	6,431,784.35	496,992.45
204	Passifs de régularisation	50,687.00	-4,970.15		45,716.85
205	Provisions à court terme		16,303.00		16,303.00
206	Engagements financiers à long terme	13,562,510.38	3,755,413.68	1,622,887.98	15,695,036.08
29	Capital propre	9,562,212.53	896,486.67	360,391.39	10,098,307.81
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	3,226,188.92	285,630.60	12,088.10	3,499,731.42
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	2,133,037.64		266,629.70	1,866,407.94
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	4,202,985.97	610,856.07	81,673.59	4,732,168.45
	Total de l'actif	23,683,378.71	23,357,140.03	20,688,162.55	26,352,356.19
	Total du passif	23,683,378.71	11,084,041.20	8,415,063.72	26,352,356.19
		-0.00	12,273,098.83	12,273,098.83	0.00





Commune de
Villorsonnens

Liste des engagements conditionnels ou des garanties
(art. 56 let. d RELCo)

Villorsonnens, le
03.03.2025

LISTE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN **au 31.12.2023** **au 31.12.2024**

Association du Cycle d'orientation de la Glâne
selon copie ci-jointe

3 841 508.75

3 959 505.45

Réseau santé de la Glâne
selon copie ci-jointe

2 459 914.40

2 842 192.20

AEGN
selon copie ci-jointe

324 320.00

307 578.00

6 625 743.15

7 109 275.65

Soit une augmentation de la dette de :

483 532.50



4. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR L'EXTENSION DE L'AES

Depuis le mois d'avril 2025, nous devons refuser des enfants à l'accueil extrascolaire en raison d'une capacité d'accueil maximale de 35 enfants. Afin de répondre à la demande croissante, nous envisageons d'augmenter notre capacité en utilisant la salle de classe attenante aux locaux actuels.

Cette salle est actuellement utilisée pour les cours d'ACT/ACM de l'école. Une solution a été trouvée pour relocaliser ces cours dans une autre salle de l'école, moyennant quelques adaptations (ajout de rangements supplémentaires et de points d'eau).

Pour permettre une meilleure circulation entre les espaces d'accueil, la création d'une nouvelle porte de communication entre les locaux est nécessaire.

Il conviendra également d'installer davantage d'équipements de cuisine (car il y aura plus de repas) ainsi que des casiers pour le personnel, conformément aux exigences du Service Enfance et Jeunesse du canton de Fribourg.

Montant de l'investissement : CHF 30'000.-

Mode de financement : emprunt



6. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR COLLECTEUR EU/EC À CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS ET DÉMOLITION DE L'ANCIEN RÉSERVOIR DÉFENSE INCENDIE POUR POSE D'UNE STATION TRANSFORMATRICE GROUPE E

Un projet de construction est en cours sur la parcelle de l'ancien manège de Chavannes-sous-Orsonnens, parcelle sur laquelle traversent plusieurs collecteurs communaux. Conformément à l'article 693 CC, la Commune doit procéder au déplacement des conduites, à ses frais.

Néanmoins, l'article 693 alinéa 3 CC préconise une répartition équitable des frais, en présence de circonstances spéciales, telles que par exemple dans le cas concerné : la conduite sert aussi les intérêts du propriétaire grevé d'une part, et d'une autre, elle doit être déplacée à un endroit nettement moins favorable pour l'ayant droit, en l'occurrence la Commune.

Sur cette base, une convention de répartition équitable des frais avec le propriétaire du fond a été établie, soit la prise en charge de 50% des frais.

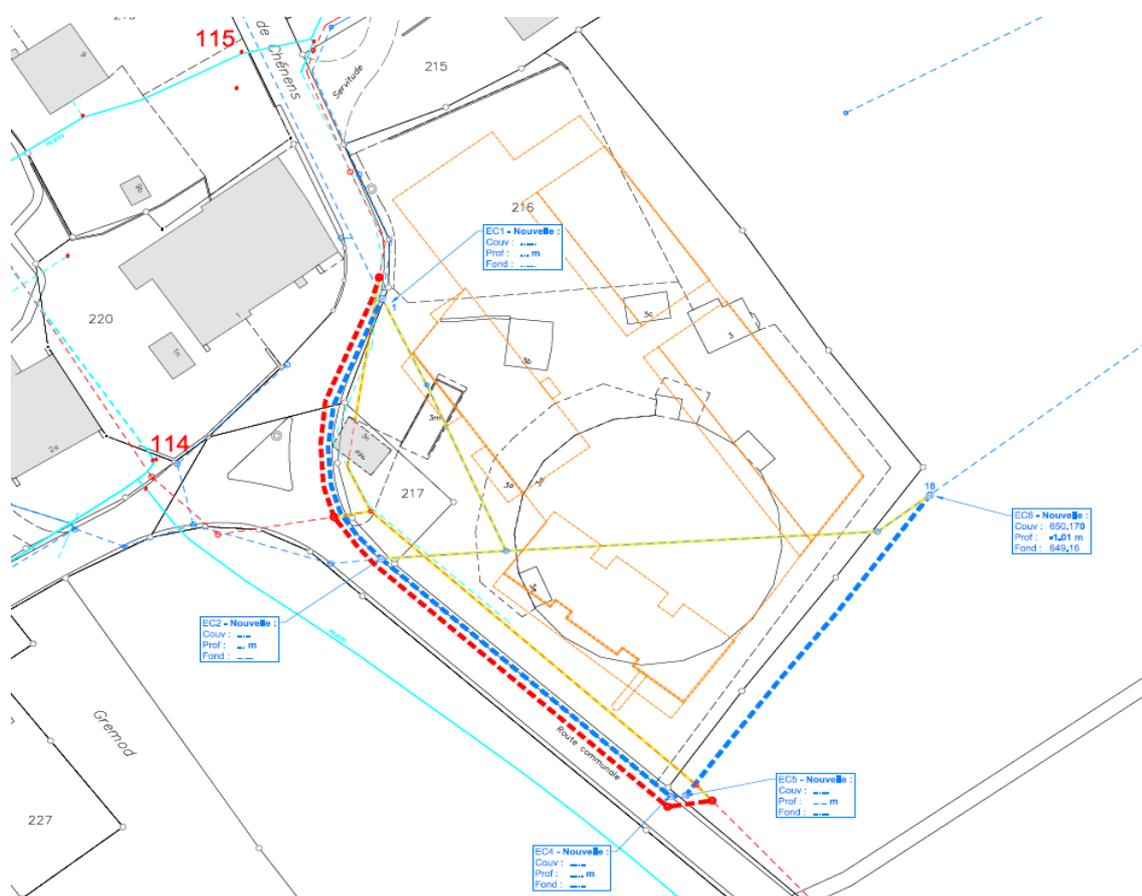
Le Groupe E doit installer une station transformatrice sur l'emplacement communal où se trouve l'ancien réservoir incendie. Celui-ci n'ayant plus d'utilité, il sera assaini afin d'y construire la station. Celle-ci est nécessaire pour absorber la production croissante d'énergie fournie par le quartier sur la Route de Chénens.

Détail du crédit :

- Collecteur EU/EC : CHF 222'500.
- Démolition réservoir : CHF 23'300.-

Montant de l'investissement : CHF 250'000.-

Mode de financement : emprunt



7. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LA RÉFECTION DE LA ROUTE ET L'ASSAINISSEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES À LA ROUTE DU CHÂTELARD À VILLARGIROUD

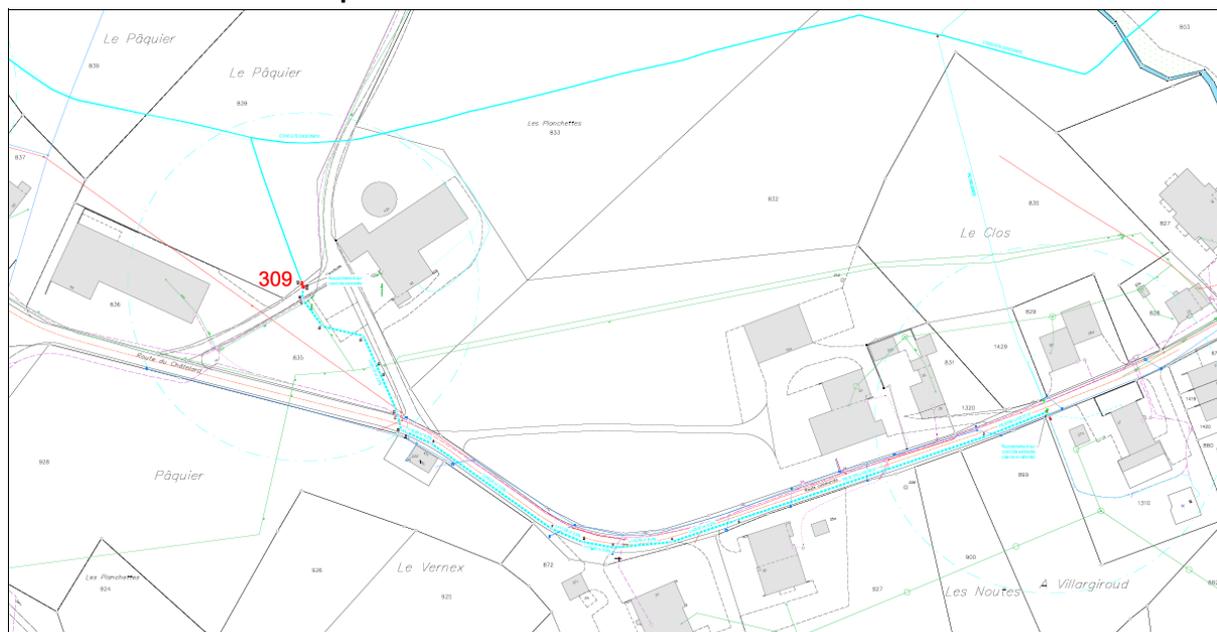
Dans la continuité d'améliorer la distribution en eau potable et de renforcer le réseau de défense incendie, une adduction sera mise en place sur la Route du Châtelard. La Commune profitera de ces travaux pour assainir les collecteurs EC et EU, ainsi que la réfection de la route sur ce tronçon.

Détail du crédit :

- Adduction eau potable : CHF 179'000.-
- Assainissement des EC-EU: CHF 133'000.-
- Génie civil route: CHF 279'000.-

Montant de l'investissement : CHF 591'000.-

Mode de financement : emprunt



8. APPROBATION DU RÈGLEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil communal vous soumet pour approbation la révision du règlement du personnel communal. Ce règlement, entré en vigueur en 2012 n'était plus conforme aux lois en vigueur et a été adapté selon le règlement type relatif au personnel communal rédigé par l'Association des communes Fribourgeoises.

Ce nouveau règlement du personnel reprend les adaptations découlant des lois fédérales et cantonales actuelles. Le contenu du nouveau règlement a été étoffé par rapport à l'actuel document, tout en permettant ainsi de garantir les acquis pour les collaboratrices et collaborateurs. De plus, un règlement d'exécution a été élaboré afin de préciser les conditions de la mise en œuvre du règlement du personnel. Ce document n'est pas soumis à l'approbation du législatif.

Il est normal de prendre en compte la santé de nos collaborateurs et de reconnaître surtout le travail effectué au quotidien pour satisfaire les besoins des citoyens et des citoyennes de notre Commune. C'est là, le point principal de cette révision du règlement du personnel et du règlement d'exécution.

Le but de la démarche est ainsi de moderniser le règlement du personnel et d'y introduire des dispositions relatives aux nouvelles modalités d'organisation du travail.

Ce règlement, rédigé en collaboration avec une avocate spécialisée FSA en Droit du travail, a été soumis au Service des communes pour préavis.

Les documents sont disponibles sur le site internet communal et via le QR code ci-contre :



9. INFORMATIONS SUR LES PROJETS EN COURS

Auberge du Cheval-Blanc

Suite au changement d'architecte, le chantier est à l'arrêt pour l'instant et va reprendre cet été.

Actuellement, les architectes du bureau Bard Yersin sont en train de préparer un budget révisé par rapport au budget voté en 2021 afin d'avoir une situation claire de la partie financière. Dès réception de celui-ci, nous serons en mesure de savoir si le budget voté de CHF 4 millions suffira ou s'il nécessitera un crédit additionnel.

De plus, la planification des travaux à faire est encore à affiner afin de savoir quand se terminera le projet.

Pour terminer, il est probable que nous ayons une solution pour l'agrandissement du parc de l'auberge avec un nouvel aménagement qui a bien été accueilli par le Service des biens culturels.

Ancienne école de Villargiroud

Les travaux touchent à leur fin. En effet, la locataire a pu prendre ses clés le 1^{er} mai et l'administration communale va déménager à la fin mai.

Battoir et place du village de Villargiroud

Actuellement, les architectes sont en train de préparer un budget révisé par rapport au budget voté en 2022 ainsi que la prise en considération du Service de l'Energie qui nous impose un bâtiment Minergie P.

Lors de l'assemblée, nous pourrons vous donner les estimations du budget révisé et quels sont les impacts de l'augmentation des coûts liés à la construction, de l'augmentation de la TVA ainsi que du surcoûts en lien avec Minergie sur le projet.



INFORMATIONS COMMUNALES

DÉMÉNAGEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Les travaux de rénovation de l'ancienne école de Villargiroud touchant à leur fin, nous vous informons que les bureaux de l'Administration communale déménageront dans le courant de la dernière semaine de mai prochain.

Pour ce faire au mieux, nous vous informons que les guichets resteront fermés dès le vendredi 23 mai 2025. Le bureau sera atteignable par téléphone pour les urgences. Réouverture le lundi 2 juin 2025 dès 17h00 à notre nouvelle adresse : **Route du Châtelard 5, 1694 Villargiroud.**

FIN DE LEGISLATURE ET ELECTIONS COMMUNALES 2026

Élections communales 2026 – Et pourquoi pas vous ?

La législature actuelle s'achèvera début 2026. Les prochaines élections communales auront lieu le dimanche 8 mars 2026.

Participer à la vie politique communale en tant que Conseiller-ère communal-e est une belle manière de s'engager pour sa commune, de contribuer aux décisions locales et d'enrichir son expérience citoyenne.

Si vous êtes intéressé-e, nous vous encourageons à envisager une candidature. Peut-être est-ce une opportunité que vous n'aviez pas encore envisagée... mais qui pourrait vous plaire !

Les membres actuels du Conseil communal se tiennent volontiers à la disposition des personnes intéressées pour donner de plus amples explications sur leurs activités.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DURANT LES VACANCES

Depuis octobre dernier, les AES de Villaz, Châtonnaye-Torny et Villorsonnens se regroupent pour vous proposer un « Accueil extrascolaire VACANCES », prenant en charge vos enfants de la 1H à la 8H. Vous pourrez y inscrire vos enfants à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans le repas de midi. Les tarifs seront les mêmes que pour l'AES hors-vacances de Villorsonnens, indépendamment du lieu d'accueil. Les subventions sont octroyées de la même manière qu'en période scolaire.

Des informations complémentaires se trouvent sur le site internet de la Commune : www.villorsonnens.ch – onglet Ecoles et formations, Accueil extrascolaire.

LES COMMUNES FONT LEUR CINÉMA 2025

A vos agendas : le vendredi 12 septembre 2025 !

Le film « Bienvenue chez les Ch'tis » sera projeté devant la halle polyvalente.



VILLORSONNENS.BOUGE

Cette année encore, la Commune de Villorsonnens participe au duel intercommunal de suisse.bouge entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juin 2025. L'objectif recherché est de réunir la population et de faire connaître les associations villageoises. A cette occasion, celles-ci ont répondu présentes en proposant plusieurs activités. Quant à elle, la Commune a décidé de baliser un sentier à travers le village de Chavannes-sous-Orsonnens. Le Conseil communal sera présent avec cafés et croissants à l'entrée du Grand-Bois les:

- 4 mai 2025 de 9h à 11h
- 17 mai 2025 de 9h à 11h

Le programme complet se trouve sous :

<https://www.duelintercommunalcoop.ch/communes/villorsonnens-26391#events>

Quand	Horaire	Quoi	Rendez-vous	Qui
1 ^{er} mai au 1 ^{er} juin	Libre	Sentier balisé à Chavannes-sous-Orsonnens	Ancien manège, Chavannes-sous-Orsonnens	Commune de Villorsonnens
5 mai 2025	20h-21h	Gym Fitness	Halle polyvalente, Orsonnens	Muriel Joye
7 mai 2025	14h-15h	Gym des aînés	Halle polyvalente, Orsonnens	Muriel joye
9 mai 2025	13h30-15h	Tour du Saugy	Rte du Châtelard 27, 1694 Villargiroud	Les Gazelles du Gibloux
11 mai 2025	14h-17h	Sortie familiale à vélo	Halle polyvalente, Orsonnens	Alexandre Etienne
12 mai 2025	20h-21h	Gym Fitness	Halle polyvalente, Orsonnens	Muriel Joye
14 mai 2025	14h-15h	Gym des aînés	Halle polyvalente, Orsonnens	Muriel Joye
14 mai 2025	18h15-19h45	Tour du Saugy	Rte du Châtelard 27, 1694 Villargiroud	Les Gazelles du Gibloux

Quand	Horaire	Quoi	Rendez-vous	Qui
19 mai 2025	20h-21h	Gym Fitness	Halle polyvalente, Orsonnens	Muriel Joye
21 mai 2025	13h30-15h	Tour du Saugy "spéciale famille" - enfants bienvenus	Route du Châtelard 27, 1694 Villargiroud	Les Gazelles du Gibloux
21 mai 2025	14h-15h	Gym des aînés	Halle polyvalente, Orsonnens	Muriel Joye
21 mai 2025	18h-20h	Sortie des cycloportifs en vélo de route	Halle polyvalente, Orsonnens	Alexandre Etienne
26 mai 2025	Activité annulée pour cause d'Assemblée communale			
28 mai 2025	9h-10h30	Tour du Saugy	Route du Châtelard 27, 1694 Villargiroud	Les Gazelles du Gibloux
28 mai 2025	14h-15h	Gym des aînés	Halle polyvalente, Orsonnens	Muriel Joye

Nous comptons sur votre participation active pour nous faire gagner des points en cumulant des minutes d'activités ! D'ailleurs, vous avez également la possibilité d'enregistrer vos activités individuelles grâce à l'application mobile « Duel intercommunal Coop » disponible sur Android ou Apple Store. Chaque personne qui télécharge l'application peut définir elle-même la commune pour laquelle elle cumulera des minutes de manière individuelle (en faisant son jogging, sa marche, son fitness, etc.). [Télécharger l'application](#) :



CHIENS

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA

Protégeons les animaux de la forêt

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du
1^{er} avril au 15 juillet

Restons sur les chemins et
les sentiers forestiers

Evitons de toucher les
animaux ou de les déplacer

Merci !


INFORMATIONS REGIONALES**CFF****Interruption totale Fribourg–Berne.**

Fermeture de la ligne du vendredi 27 juin à 22h30 au lundi 25 août 2025 à 4h00.

Impact sur le trafic voyageur

1. Trafic grandes lignes: l'IC1 et l'IR15 seront supprimés entre Berne et Fribourg/Freiburg.
2. Trafic régional: le RE2 Bern–Fribourg/Freiburg, le RE3 Düringen–Fribourg/Freiburg, ainsi que le S1 Bern Europaplatz–Fribourg/Freiburg et le S2 Bern Europaplatz–Laupen seront également supprimés.
3. Des bus de remplacement sont prévus; toutes les 10 minutes pour le trafic grandes lignes et toutes les 15 à 30 minutes pour le trafic régional. Un allongement du temps de parcours est à prévoir.

Informations utiles

1. L'horaire en ligne sera mis à jour au printemps.
2. Les CFF recommandent aux clients de consulter l'horaire en ligne avant leur départ.
3. Les CFF communiqueront les détails de cette interruption totale ainsi que les solutions de substitution pour la clientèle au printemps.
4. Plus d'info sur cff.ch/fribourg-berne

Travaux d'infrastructures

1. Fribourg/Freiburg: transformation des aiguilles à la sortie Est.
2. Düringen: renouvellement de voies et construction d'un passage sous-voies par la commune. Düringen–Flamatt: renforcement des talus (8 secteurs).
3. Schmitzen: construction d'une nouvelle gare LHand et renouvellement de voies.
4. Flamatt–Berne Bümpliz Sud: renouvellement de 6.5 km de voie, renouvellement de la ligne de contact, remplacement des passages de ruisseaux.
5. Berne Ouest: renouvellement de 15 km de voies.

Pourquoi une interruption totale?

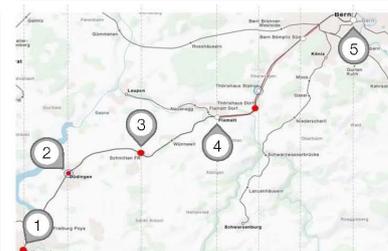
Les projets sur la ligne Fribourg–Berne ont été planifiés et regroupés afin que les travaux d'exécution ayant un impact important sur l'exploitation ferroviaire puissent être réalisés pendant une fermeture totale entre Fribourg et Berne.

Limiter l'impact clients dans la durée

Le cumul des chantiers permet de réduire l'impact clients et riverains de 3 ans à 2 mois. De plus l'impact sur le trafic se limite principalement à la période des vacances d'été, lors de laquelle l'occupation est moindre.

La réalisation des travaux sous cette forme assure une fiabilité dans la planification des voyages en raison de la stabilité du concept de substitution - simple à comprendre et à communiquer pour les clients.

Les synergies mise en place entre différents projets permettent d'optimiser les ressources.



RÉSEAU SANTÉ GLÂNE – BIEN VIEILLIR EN GLÂNE



VOUS AVEZ 60 ANS OU PLUS ?

NOUS VOUS PROPOSONS DE PARTAGER
UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ AUTOUR
D'UN REPAS DE MIDI À PRIX SPÉCIAL !

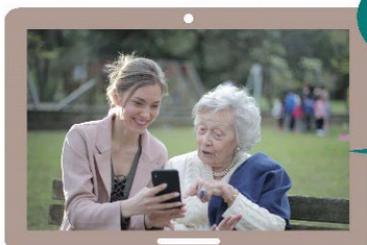
MENU: CHF 20.-* | ENTRÉE, PLAT, DESSERT, EAU

RÉSERVATION POSSIBLE JUSQU'À 3 JOURS AVANT LA DATE
DIRECTEMENT AUPRÈS DU RESTAURANT EN S'ANNONCANT
POUR LA TABLE CONVIVIALE



Dépann'âge

Entraide numérique intergénérationnelle



Des questions sur l'utilisation de votre ordinateur, tablette ou smartphone ? Des jeunes répondent avec plaisir à vos questions !

Permanence gratuite et
sans inscription

Contact

Onur Songur
REPER
079/951.00.46
romont@reper-fr.ch

Dates & horaires 2025

1er mardi du mois
16.30 - 18.00
(sauf juillet et août)

Lieu

Salle Bourgeoisiale
Hôtel de Ville
1680 Romont



CALENDRIER 2025

LA BELLE-CROIX - ROMONT

LE DEUXIÈME LUNDI DU MOIS
DATES: 12.05 | 09.06 | 14.07 | 11.08 | 08.09 | 13.10 | 10.11
RÉSERVATION: 026 565 29 79

L'ITALIANO - VILLAZ-ST-PIERRE

LE QUATRIÈME JEUDI DU MOIS
DATES: 22.05 | 26.06 | 24.07 | 28.08 | 25.09 | 23.10 | 27.11
RÉSERVATION: 026 653 09 00

LE PASSAGE 66 - VUISTERNENS-DVT-ROMONT

LE PREMIER MERCREDI DU MOIS
DATES: 07.05 | 04.06 | 02.07 | 06.08 | 03.09 | 01.10 | 05.11
RÉSERVATION: 026 655 03 90
*MENU À CHF 18.-

CAFÉ DE L'UNION - LA JOUX

LE DERNIER LUNDI DU MOIS
DATES: 28.04 | 26.05 | 30.06 | 28.07 | 25.08 | 29.09 | 27.10 | 24.11
RÉSERVATION: 026 921 16 97

LA CHAUMIÈRE - URSY

LE DEUXIÈME SAMEDI DU MOIS
DATES: 10.05 | 14.06 | 12.07 | 13.09 | 11.10 | 08.11
RÉSERVATION: 021 909 50 23

AUBERGE DU LION D'OR - SIVIRIEZ

LE DERNIER MERCREDI DU MOIS
DATES: 28.05 | 25.06 | 30.07 | 27.08 | 24.09 | 29.10 | 26.11
RÉSERVATION: 026 656 13 31

LA CROIX-BLANCHE - CHÂTONNAYE

LE TROISIÈME MARDI DU MOIS
DATES: 20.05 | 17.06 | 15.07 | 19.08 | 16.09 | 21.10 | 18.11
RÉSERVATION: 026 658 14 94

RETRAITÉ/E

Les criminels connaissent vos faiblesses !

La Police vous informe !

Le Réseau Santé de la Glâne en collaboration avec la Police cantonale et la Préfecture de la Glâne, vous informe sur les divers dangers en lien avec la criminalité.
Inscription souhaitée à : rsg@sante-glâne.ch



Foyer Sainte-Marguerite
Vuisternens-devant-Romont
22 mai 2025 à 14h
Entrée gratuite





LE CONSEIL COMMUNAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ !

